

Autour d'Anduze. Projet de territoire de la 2C2A

Dernièrement, le premier comité de pilotage du projet de territoire de la communauté de communes Autour d'Anduze s'est réuni à l'école de musique intercommunale. En présence du cabinet Fidès Conseil, sous la présidence d'Alain Beaud, les élus de chaque commune membre de l'intercommunalité ont validé la méthodologie de ce projet. Ils ont organisé, de façon pratique, les échéances à venir et en particulier la réunion publique de présentation de la démarche qui aura lieu à Anduze, le vendredi 4 décembre à 20 h 30 à la salle des casernes au 1^{er} étage. La population intercommunale est conviée afin de construire ensemble, citoyens et élus, un projet pour notre territoire pour les 10 à 15 ans à venir.

Autour d'Anduze La CCAA affirme son identité face au projet de réforme territoriale



Les élus de la CCAA et les représentants du cabinet Fides

Face à la réforme territoriale qui se profile à l'horizon 2011, la Communauté de Communes autour d'Anduze a posé la question aux quelque 10.000 habitants qui la composent « *Sur quel territoire voulons-nous vivre ensemble dans les années qui viennent* ». Pour en débattre une réunion publique était organisée ce vendredi à laquelle ont assisté plus de 250 personnes.

Le président Alain Beaud, a rappelé quels étaient les atouts de la CCAA, le tourisme, son agriculture, son évolution démographique, mais aussi ses handicaps, un climat capricieux, le logement, le chômage et les revenus faibles. Il a souhaité l'union entre les 8 communes tout en laissant à chacune son caractère spécifique afin d'apporter des idées nouvelles et de ne laisser personne décider à leur place.

Dans ce but, le cabinet d'études Fides, représenté par Joël Raimondi et Isabelle Farges, a reçu pour mission d'élaborer une méthode pour faire en sorte qu'un projet se dessine qui s'inscrive dans la future réforme territoriale. Pour cela, il invite les élus de la CCAA, les citoyens, les socio-professionnels à travailler ensemble selon une méthode en 3 étapes. Il prévoit tout d'abord la création d'assemblées territoriales en 4 secteurs (les agriculteurs - les entreprises, artisans et commerçants - le tourisme- les services et la vie sociale et culturelle). Ces assemblées recevront pour mission de présenter à partir d'éléments objectifs ce qui va, ce qui ne va pas, ce qui interroge ou ce qui inquiète au sein de la CCAA. Dans un deuxième temps viendra le temps de la réflexion sur la question « *d'ici 15 ans dans quel territoire aimerions-nous vivre* » et enfin il leur faudra définir les actions à envisager qu'ils présenteront au comité de pilotage qui lui-même portera les propositions devant le comité communautaire. Il est bien évident que tous les souhaits ne pourront trouver une réponse favorable, il y aura des choix à faire mais toujours avec un souci de clarté et de communication vis-à-vis des habitants.

Un calendrier de 3 réunions a d'ores et déjà été mis sur pied et les participants ont été invités à s'inscrire dans les assemblées territoriales en fonction de leur situation ou de leur centre d'intérêt. Malgré tous les efforts afin de faire participer le plus grand nombre, il est évident que certaines catégories restent à l'écart de ces rencontres, ce sont donc les personnes relais qui travaillent avec elles qui serviront d'intermédiaire.

Le public peut continuer à s'informer auprès de la CCAA, 1 rue du Luxembourg - Anduze

04 66 60 64 64 - sur contact@2c2a.fr ou fides.conseils@gmail.com

